



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

journalistes

Question au Gouvernement n° 1280

Texte de la question

ASSASSINAT DE DEUX JOURNALISTES AU MALI

**M. le président.** La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. François Loncle.** Monsieur le président, vous avez eu, et après vous M. le Premier ministre, à la suite de l'intervention de notre collègue Jean-Louis Borloo, des paroles fortes et justes pour évoquer le sort tragique de Ghislaine Dupont et Claude Verlon. Le double assassinat de Kidal est un acte de barbarie, un assassinat du droit d'informer, un assassinat de la liberté.

Ghislaine Dupont et Claude Verlon étaient de grands professionnels, membres d'une rédaction, Radio France Internationale, qui est l'honneur de la presse française et un formidable vecteur de la présence française à l'étranger.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, cet assassinat abominable pose des questions sur le processus de sécurisation du Nord-Mali, sur le rôle de l'armée française, dont on ne soulignera jamais assez le courage et l'exemplarité, ainsi que sur l'indispensable développement économique de la région sahélienne.

En mars 2006, mon collègue Pierre Lellouche et moi-même avons publié un rapport d'information sur la sécurité des journalistes en zones de conflit. Ce rapport préconisait notamment que l'ONU adopte une résolution sur la protection des journalistes. À l'initiative de la France, le Conseil de sécurité a en ce sens approuvé, à l'unanimité, la résolution 1738. Nous demandons que la prochaine présidence française du Conseil de sécurité veille à l'application de cette résolution.

L'essentiel, dans l'enquête en cours, c'est de mettre un terme à l'impunité dont jouissent ceux qui s'en prennent aux journalistes, ceux qui assassinent la liberté d'informer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, RRDP et GDR.*)

**M. Thierry Mariani.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

**M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères.** Monsieur le député, assassiner un journaliste, c'est toujours commettre un double crime. Un crime contre les personnes, tout d'abord : Ghislaine Dupont, tuée de deux balles dans la poitrine, Claude Verlon, assassiné de trois balles en pleine tête. Ce que souhaite le Gouvernement, c'est que les auteurs soient poursuivis, rattrapés et châtiés.

Il y a aussi, bien sûr, l'aspect général. Vous avez rappelé la résolution de l'ONU ; il faut veiller à son application,

en comprenant bien que le rôle des journalistes a changé. Pendant des décennies, être journaliste, dans un conflit, international ou national, c'était être protégé. Aujourd'hui, compte tenu de ce qu'est le terrorisme international et de ce qu'est la réalité médiatique, être journaliste, c'est être exposé. Il faut donc que notre action et, d'une manière générale, les résolutions des Nations unies s'adaptent à cette nouvelle réalité.

Mais quelles que soient les dispositions juridiques, il ne faut pas oublier l'essentiel : un commando a ravi deux journalistes et s'est arrêté en plein désert pour les assassiner. Pour la France, le Mali et tous les amis de la liberté, il faut à présent les rattraper et les châtier. (*Applaudissements.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1280

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2013](#)